



**INFORMATIONS
REPRISE DES COMPETITIONS**

PREAMBULE

Un Groupe de travail national a étudié différents scénarios possibles composé de :

- 4 Présidents de ligue**
- 4 Présidents de Districts**
- Les Présidents des 3 collèges**

1- Ces travaux ont été validés par le BELFA

2- Ces travaux ont été présentés à l'AG de la LFA

3- Ces propositions ont été validées par le Comex du 17/12

Nous ne connaissons pas à ce jour la date d'une reprise tant pour les entraînements que pour les compétitions.



PREREQUIS

Propositions pour la reprise des championnats de Ligue et de Districts **uniquement**

- Suppression des coupes régionales et départementales.
- Application des accessions et rétrogradations prévues aux règlements de chaque compétition.
- Si terrain impraticable, obligation de terrain de repli ou inversion de la rencontre.
- **Date limite de fin de saison 30 juin.**



ETUDE DES SCENARIOS POSSIBLES

Scenario 1 : Maintenir le championnat dans sa forme actuelle.

Scenario 2 : Mettre en œuvre un nouveau format de compétition.

Attention à choisir un scénario fiable en fonction de chaque situation.

Un seul scénario peut être appliqué dans une même compétition.



SCENARIO 1 : Maintenir le championnat dans sa forme actuelle

Obligation d'effectuer les journées aller avant de programmer les journées retour.

Le centre de gestion qui choisit ce scénario doit vraiment s'assurer de sa faisabilité avec une fiabilité maximale. (Prévoir des Journées pour Matches remis)

Si la compétition ne va pas à son terme

- Application du système du quotient selon les modalités définies la saison dernière.

Accession rétrogradation

- Application des règlements de la compétition concernée.



SCENARIO 2 : Mettre en œuvre un nouveau format de compétition

Obligation d'effectuer les matches aller avant de programmer poules d'accession et de maintien.

Maintien des résultats acquis lors des matches Aller avec l'ensemble des équipes

- 1) Tous les matches des poules accession/maintien sont joués, application des règlements existants pour le classement des équipes.
- 2) Si la compétition ne va pas à son terme, application du système du quotient selon les modalités définies la saison dernière pour le classement des équipes (matches aller inclus).

Accession rétrogradation : Application des règlements de la compétition concernée.



Règle poules accessions et maintien = Conserver la totalité des points acquis lors des matches aller

Classement Fin match Aller

Clas.	EQUIPES	Points
1	Equipe A	30
2	Equipe B	29
3	Equipe C	28
4	Equipe D	27
5	Equipe E	27
6	Equipe F	26
7	Equipe G	24
8	Equipe H	20
9	Equipe I	16
10	Equipe J	14
11	Equipe K	12
12	Equipe L	12

Poule accession 6 Equipes selon classement Matches Aller

Equipes	Pt aller	G	N	P	F	Pt PO	Point total
Equipe C	28	4	1	0	0	13	41
Equipe B	29	3	1	1	0	10	39
Equipe A	30	2	2	1	0	8	38
Equipe F	26	1	3	1	0	6	32
Equipe D	27	0	2	3	0	2	29
Equipe E	27	0	1	4	0	1	28

Totalité des points
matches aller



Points acquis Poule
accession ou maintien



Points total pour
classement final



CHOIX SCENARIO DE REPRISE PAR CENTRE DE GESTION

Analyse du calendrier et des matches remis isolés

Possibilité de replacer
l'ensemble des journées et des matches
en retard avant la date limite

Application Scénario 1 avec impératif de terminer les
journées Aller en priorité

Classement normal
textes existants

Impossible
d'aller à terme

Classement
au quotient

Impossibilité de replacer
l'ensemble des journées et matches remis isolés
avant la date limite

Application Scénario 2 –poules accession/maintien
Obligation de terminer l'ensemble **matches** Aller

Classement poule
Accession/maintien

Impossible
d'aller à terme

Calcul quotient sur poule
accession/maintien



CHAMPIONNAT EN 2 PHASES

Pour les championnats en deux phases, le groupe de travail préconise de :

- Terminer la 1^{ère} Phase,
- Puis en fonction des possibilités calendaires :
 - Effectuer la seconde phase comme prévue,
- ou
- Modifier le format de la seconde phase en modifiant le nombre de poules ou nombre d'équipes par poule.

Si ces championnats débouchent sur une accession en championnat national, les accédants devront être fournis pour le 30 juin.

